

FILIÈRE TEXTILES LINGES CHAUSSURES

Consignes de tri et fonctionnement de la filière

TLC



Tous les vêtements, toutes les chaussures
Maroquinerie : sacs, cartables, ceintures
Accessoires : chapeaux, écharpes, bijoux
Lingerie : couettes, oreillers, couvertures

Stockage dans des sacs fermés
(sacs Le Relais disponibles en mairie
et dans les déchèteries).

L'ensemble des produits cités ci-dessus sont refusés s'ils sont :
mouillés, souillés de sang, de graisse ou de peinture.

Les TLC sont collectés par **Le Relais**, entreprise d'insertion basée à **Acigné** et employant **140 personnes**.
21 bornes de collecte sur le territoire.

Retrouvez la borne la plus proche de chez vous sur le site www.lerelais.org rubrique « où donner ».



Dépôt dans une borne Le Relais en déchèterie ou dans votre commune.

6 % Revente des vêtements en l'état en France dans les boutiques **Ding Fring**
(3 boutiques à Rennes, 1 à Saint Malo, 1 à Vitré et 1 à Laval).

55 % Export en Afrique (Sénégal, Madagascar et Burkina Faso).

10 % Réutilisation en chiffons d'essuyage.

26 % Recyclage et transformation en isolant **Métisse®** (en vente chez Denis Matériaux à Combourg, Point P à Melesse et Castorama à La Mézière).

Tout connaître sur Métisse® : www.isolantmetisse.com

3 % Déchets.



Tri au centre de tri à Acigné.



Collecte des bornes à minima une fois par semaine.

10 KG

de vêtements par habitant sont jetés chaque année en France.

30 %

seulement sont collectés pour être réutilisés ou recyclés.

10 BORNES

d'apport volontaire installées permettent de créer un emploi.